

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

## SÉANCE DU 7 AOÛT 2017

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 7 août 2017 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

### Absence

Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- A) Présences et ouverture de la séance du 7 août 2017 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 7 août 2017.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances du 3, 10, 11 et 17 juillet 2017.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 1<sup>er</sup> août 2017.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
  - 1) Grief syndical 2017-02 harcèlement psychologique et propos tenus s'apparentant à de la diffamation, demande au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de nommer l'arbitre.
  - 2) Activité portes ouvertes pour la mise en valeur des activités industrielle, forestière et agricole à Cookshire-Eaton, demande d'aide financière au CLD et aide financière de la municipalité.
  - 3) Parc industriel Bonair, problèmes de pannes électriques, demande à Hydro-Québec.
  - 4) Église Baptiste, clause d'utilisation sur le terrain municipal rue Principale Nord, échange de service.
  - 5) Demande au MTQ, amélioration de la sécurité à l'intersection des rues Craig et Principale.
  - 6) Vente d'une propriété municipale située au 6, rue Principale Nord à Sawyerville (ancienne caisse de Sawyerville), autorisation de signature.

- 7) Vente d'un terrain municipal situé sur la rue Principale Nord à Sawyerville, autorisation de signature.
- 8) Reconduction pour 5 ans du bail avec 9172-1258 Québec inc. (Gilles Denis).
- 9) Reconduction pour 5 ans du bail avec le journal *Le Haut-Saint-François*.
- 10) Adoption de la programmation partielle des travaux présentés dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018 (TECQ).
- 11) Affichage des heures où la présence est interdite dans un parc municipal.
- 12) Services exp, offre de service pour une étude environnementale phase I et II préliminaire, secteur du chemin Maheu à Johnville.
- 13) Enrobé bitumineux 2017, adjudication d'un contrat.
- 14) Adoption par résolution du premier projet de règlement 238-2017 modifiant les règlements de zonage no 371-2000, du secteur Eaton, no 416-01 du secteur Cookshire et no 241-88 du secteur Sawyerville.
- 15) Adoption par résolution du projet de règlement 236-2017 sur les dérogations mineures.
- 16) Projet d'agrandissement du Centre de santé de Cookshire, aide financière équivalente au montant des droits de mutation.
- 17) Projet d'agrandissement du Centre de santé de Cookshire, aménagement d'un parc en bordure de la 1<sup>er</sup> Avenue.
- 18) Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés, adhésion.
- 19) Municipalité de Ristigouche Partie-Sud-Est, soutien financier pour la campagne Solidarité Ristigouche pour une poursuite d'une pétrolière.
- 20) Nomination de Jonathan Sylvester au poste de journalier permanent saisonnier.
- 21) Services exp, installation du système de déphosphatation à la station d'épuration du secteur Cookshire, décompte progressif no 4.
- 22) Architech Design, centre communautaire de Johnville, certificat de paiement no 1.
- 23) Architech Design, centre communautaire de Johnville, honoraires professionnels.
- 24) Groupe SM, centre communautaire de Johnville, honoraires professionnels.
- 25) Service exp, divers dossiers, honoraires professionnels.
- 26) Groupe HBG, arpenteurs-géomètres, certificat de localisation 6, rue Church et 11, chemin Clifton, honoraires professionnels.
- 27) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, plan topographique rues Bibeau et de la Meunerie, honoraires professionnels.

- 28) Mercier Meunier, arpenteurs-géomètres, divers dossiers, honoraires professionnels.
- 29) Eurovia Québec construction inc., travaux de pavage chemin Simard, décompte progressif no 1.
- 30) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, remboursement no 4 des frais selon l'entente.
- 31) Proclamation du mois de la sensibilisation au cancer de la prostate.

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

- 1) Caserne de Johnville, construction d'un bâtiment de service pour le véhicule des premiers répondants.

**I) Propositions des membres du conseil.**

- 1) Proposition du conseiller Yvan Tremblay, élaboration d'une politique d'utilisation des cellulaires utilisés par des employés syndiqués.

**J) Avis de motion.**

- 1) Règlement 238-2017 modifiant les règlements de zonage no 371-2000, du secteur Eaton, no 416-01 du secteur Cookshire et no 241-88 du secteur Sawyerville.
- 2) Règlement 236-2017 sur les dérogations mineures.

**K) Étude et adoption de règlements.**

**L) Comptes du mois.**

**M) Varia.**

**N) Période de questions.**

**O) Ajournement ou clôture de la séance.**

\*\*\*\*\*

**A) Présences et ouverture de la séance du 7 août 2017 par M. Noël Landry, maire.**

**B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 7 août 2017.**

Résolution 2017-08-6110

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 7 août 2017 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) Adoption du procès-verbal du 3, 10, 11 et 17 juillet 2017.**

Résolution 2017-08-6111

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan

Tremblay, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 3 juillet 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2017-08-6112

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 10 juillet 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2017-08-6113

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 11 juillet 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2017-08-6114

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 17 juillet 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail.**

Résolution 2017-08-6115

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 1<sup>er</sup> août 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) Période de questions.**

- 1) M. Jean-Guy Prévost demande quel était le budget de la municipalité en 2004 comparé à celui de 2017. L'information lui est donnée. M. Prévost souligne le fait qu'en 2017 le budget a doublé par rapport à celui de 2004.
- 2) M. Paul-André Canuel suggère à la municipalité de faire les lignes sur les routes plus tôt dans l'été. Il mentionne aussi que sa pelouse est endommagée à chaque hiver par le camion de déneigement. Le maire répond que le service des travaux publics sera informé.
- 3) M. Richard Bolduc s'informe sur l'état du dossier pour l'aménagement d'un local pour la FADOQ sur le chemin Grenier. Le maire l'informe que le dossier avance et que la prochaine étape consistera à se faire reconnaître Municipalité amie des aînés par le ministère de la Famille afin d'être admissible aux subventions.

**F) Correspondance.**

Résolution 2017-08-6116

*Fédéral*

1. (aucun);

*Provincial*

2. MDDELCCQ – Avis de reconduction du programme Environnement-Plage;

*Municipal*

3. FQM (Fédération québécoise des municipalités) – Décret gouvernemental sur les inondations du printemps 2017, un décret amélioré mais qui manque toujours de souplesse;
4. Chambre de commerce du Haut-Saint-François – Offre de visibilité au méchoui des nouveaux entrepreneurs (8 novembre);
5. Ville de Sainte-Catherine de-la-Jacques-Cartier – Invitation à soumettre des noms d'entreprises à la 1<sup>e</sup> édition du Prix créateurs d'emploi du Québec (Québec, 4 octobre);

*Scolaire*

6. (aucun);

*Associations*

7. Coopérative de solidarité Cultur'Innov, le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec et la MRC du HSF – Avis d'inventaire des produits forestiers non ligneux;
8. Chal'isba, habitations natures – Invitation à la journée portes ouvertes (Westbury, 8 juillet);
9. Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation – Invitation à la saison 2017-2018 et campagne de financement;
10. Fondation québécoise du cancer – Demande de contribution à la campagne corporative annuelle;
11. Fondation rues Principales – Invitation au 30<sup>e</sup> colloque (Québec, 27 septembre);

*Offre de service*

12. Avizo Experts-Conseils – Offre de services en environnement.

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**G) Autres sujets - Activités de proximité.**

- 1) Grief syndical 2017-02 harcèlement psychologique et propos tenus s'apparentant à de la diffamation, demande au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de nommer l'arbitre.

Résolution 2017-08-6117

CONSIDÉRANT la suggestion d'un arbitre de la Fédération des employées et employés de services publics dans le dossier du grief syndical 2017-02 relativement à du harcèlement psychologique et des propos tenus s'apparentant à de la diffamation;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal considère que l'arbitre devrait être nommé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu d'adresser une demande au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin qu'il nomme un arbitre dans le dossier du grief syndical 2017-02 relativement à du harcèlement psychologique et des propos tenus s'apparentant à de la diffamation.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Activité portes ouvertes pour la mise en valeur des activités industrielle, forestière et agricole à Cookshire-Eaton, demande d'aide financière au CLD et aide financière de la municipalité.

Résolution 2017-08-6118

CONSIDÉRANT que la corporation de développement Cookshire-Eaton Innovation organisera une activité portes ouvertes les 22 et 23 septembre 2017 pour la mise en valeur des activités industrielle, forestière et agricole sur le territoire de la municipalité en collaboration avec la Ville de Cookshire-Eaton, les municipalités environnantes, divers partenaires publics et les entreprises de la région;

CONSIDÉRANT que les coûts pour l'organisation de cette activité sont évalués à 60 000 \$;

CONSIDÉRANT que les retombées en valeur publicitaire seulement sont évaluées à environ 100 000 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

QUE la municipalité accorde une aide financière à Cookshire-Eaton Innovation de 5 000 \$ pour l'organisation de l'activité;

QU'un montant supplémentaire d'un maximum de 5 000 \$ soit accordé pour l'engagement d'une personne, pour une durée de 8 semaines, qui aura pour mandat d'assister le directeur exécutif de Cookshire-Eaton Innovation dans l'organisation de l'activité;

QUE la municipalité adresse une demande au CLD du Haut-Saint-François afin qu'il accorde une aide financière de 7 500 \$ directement à Cookshire-Eaton Innovation;

QUE la municipalité adresse une demande au CLD du Haut-Saint-François afin qu'il accorde une aide financière de 5 000 \$ aux entreprises qui participeront à l'activité.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Parc industriel Bonair, problèmes de pannes électriques, demande à Hydro-Québec.

Résolution 2017-08-6119

CONSIDÉRANT que les dirigeants d'entreprises localisées dans le parc industriel Bonair à Cookshire se sont adressés à la municipalité pour signaler des pannes fréquentes d'électricité dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que ces pannes électriques occasionnent des pertes de

productivité importantes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton adresse une demande à Hydro-Québec afin qu'elle évalue l'alimentation électrique du parc industriel Bonair et qu'elle prenne les mesures nécessaires afin de corriger la situation.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Église Baptiste, clause d'utilisation sur le terrain municipal rue Principale Nord, échange de service.

Résolution 2017-08-6120

CONSIDÉRANT que la municipalité avait donné son accord de principe à un échange de service pour que l'église Baptiste annule la clause d'utilisation du terrain municipal situé sur la rue Principale Nord à Sawyerville en échange de la réparation de l'asphalte du stationnement de l'église située au 33, rue de Cookshire à Sawyerville;

CONSIDÉRANT que les travaux de réparation de l'asphaltage sont évalués à environ 3 000 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu de conclure l'échange.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Demande au MTQ, amélioration de la sécurité à l'intersection des rues Craig et Principale.

Résolution 2017-08-6121

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a adressé une demande au MTQ afin d'améliorer la sécurité à l'intersection des rues Principale (route 108) et Craig (route 253);

CONSIDÉRANT que le MTQ propose à la municipalité de relocaliser le passage piétonnier 15 mètres plus bas vers l'est, mais que cette solution n'est pas retenue parce que le passage piétonnier serait moins visible pour les automobilistes qui arrive de l'ouest;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu de demander au MTQ d'évaluer la possibilité de mettre 3 arrêts obligatoires à cette intersection des rues Principale et Craig, soient des 2 côtés de la rue Craig et du côté ouest de la rue Principale.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Vente d'une propriété municipale située au 6, rue Principale Nord à Sawyerville (ancienne caisse de Sawyerville), autorisation de signature.

Résolution 2017-08-6122

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de vente de la propriété municipale située au 6, rue Principale Nord à Sawyerville, avec 9155-4931 Québec inc.

Cet acte de vente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Vente d'un terrain municipal situé sur la rue Principale Nord à Sawyerville, autorisation de signature.

Résolution 2017-08-6123

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de vente d'un terrain municipal situé sur la rue Principale Nord à Sawyerville, lot 4 488 052-P, avec 9155-4931 Québec inc.

Cet acte de vente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Reconduction pour 5 ans du bail avec 9172-1258 Québec inc. (Gilles Denis).

Résolution 2017-08-6124

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu de renouveler le bail avec 9172-1258 Québec inc., (Gilles Denis) pour le local situé au 57, rue Craig Nord aux mêmes conditions pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2022.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Reconduction pour 5 ans du bail avec le journal *Le Haut-Saint-François*.

Résolution 2017-08-6125

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu de renouveler le bail avec le journal *Le Haut-Saint-François*, pour la sous location du local situé au 57, rue Craig Nord aux mêmes conditions pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2022.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Adoption de la programmation partielle des travaux présentés dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018 (TECQ).

Résolution 2017-08-6126

#### **Attendu que :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;



**Il est résolu que :**

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 11) Affichage des heures où la présence est interdite dans un parc municipal.

Résolution 2017-08-6127

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu :

QU'il est interdit à toute personne de se trouver dans un parc municipal entre 22 heures et 7 heures sans l'autorisation ou un permis émis par la municipalité;

QUE le service des travaux publics est autorisé à procéder à l'affichage;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à la Sûreté du Québec responsable de l'application de cette réglementation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 12) Services exp, offre de service pour une étude environnementale phase I et II préliminaire, secteur du chemin Maheu à Johnville.

Résolution 2017-08-6128

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accepter l'offre de Services exp datée du 21 juillet 2017, d'un

montant de 3 380 \$ (avant taxes), pour l'évaluation environnementale, phase I et d'un montant de 15 940 \$ pour l'évaluation environnementale, phase II, secteur du chemin Maheu à Johnville.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Enrobé bitumineux 2017, adjudication d'un contrat.

Résolution 2017-08-6129

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'enrobé bitumineux, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Construction DJL inc.	172 290 \$
Sintra inc.	174 855 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'adjuger le contrat d'achat d'enrobé bitumineux à Construction DJL inc. pour un montant de 172 290 \$ (avant taxes), conformément à sa soumission ouverte le 31 juillet 2017 et aux documents d'appel d'offres.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Adoption par résolution du premier projet de règlement 238-2017 modifiant les règlements de zonage no 371-2000, du secteur Eaton, no 416-01 du secteur Cookshire et no 241-88 du secteur Sawyerville.

Résolution 2017-08-6130

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'adopter le premier projet de règlement modifiant les règlements de zonage no 371-2000 du secteur Eaton, no 416-01 du secteur Cookshire et no 241-88 du secteur Sawyerville.

Le présent projet de règlement no 238-2017 aura pour objet de modifier les règlements de zonage afin :

- d'uniformiser les dispositions concernant les abris d'auto temporaire sur l'ensemble du territoire;
- d'uniformiser les dispositions concernant bâtiments complémentaires sur l'ensemble du territoire;
- d'ajouter des dispositions concernant les bâtiments en forme de dôme;
- d'abroger la zone RE-6 au plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage no 371-2000 et d'abroger la zone RE-6 dans la grille de spécification;
- d'ajouter la zone P-5 dans la grille de spécification faisant partie intégrante du règlement de zonage no 371-2000 et d'abroger la zone RE-6;
- de modifier le plan de zonage afin d'abroger la zone RE-6;
- de modifier le plan de zonage afin de créer la zone P-5;
- de modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone RE-4 à même une partie de la zone RE-5;
- de modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone RE-5 à même une partie de la zone RE-6;
- de modifier la grille de spécifications portant le no F006010-G-3 du règlement de zonage no 416-01 pour la zone RE-16 (rue Prévost).

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 11 septembre 2017, à 19 h 15, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le Conseil expliquera le projet de règlement et les

conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Adoption par résolution du projet de règlement 236-2017 sur les dérogations mineures.

Résolution 2017-08-6131

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter le projet du règlement de dérogations mineures no 236-2017.

Le présent projet de règlement de dérogations mineures no 236-2017 a pour objet de remplacer le règlement de dérogations mineures actuel de la Ville de Cookshire-Eaton.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 11 septembre 2017, à 19 h 15 à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le Conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Projet d'agrandissement du Centre de santé de Cookshire, aide financière équivalente au montant des droits de mutation.

Résolution 2017-08-6132

CONSIDÉRANT que le projet de rénovation et d'agrandissement du Centre de santé de Cookshire situé au 160, rue Pope;

CONSIDÉRANT que les propriétaires actuels transféreront l'immeuble à la compagnie Château Pope inc. et que cette transaction est assujettie au paiement des droits de mutation, aux fins de la loi;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton considère cette clinique médicale comme un élément prioritaire pour la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton participe financièrement à la campagne de collecte de fonds pour le projet de rénovation et d'agrandissement du Centre de santé de Cookshire pour un montant équivalent au montant des droits de mutation.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Projet d'agrandissement du Centre de santé de Cookshire, aménagement d'un parc en bordure de la 1<sup>er</sup> Avenue.

Résolution 2017-08-6133

CONSIDÉRANT que le projet de rénovation et d'agrandissement du Centre de santé de Cookshire situé au 160, rue Pope;

CONSIDÉRANT que Château Pope inc. désire aménager un parc pour leurs employés sur un terrain qui leur appartient en bordure de la 1<sup>ere</sup> Avenue;

CONSIDÉRANT qu'à court terme, la municipalité ne désire pas prolonger les services municipaux sur la 1<sup>ère</sup> Avenue;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise Château Pope inc. à aménager un parc pour leurs employés sur un terrain qui leur appartient en bordure de la 1<sup>ère</sup> Avenue;

QUE la municipalité s'engage à ne percevoir aucun montant calculé au frontage pour les services municipaux advenant un prolongement à moyen ou à long terme des réseaux d'aqueduc et d'égout.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18) Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés, adhésion.

Résolution 2017-08-6134

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton confirme son intérêt à améliorer les conditions de vie des aînés afin de leur permettre une meilleure inclusion dans la vie sociale de la communauté;

CONSIDÉRANT l'intérêt du conseil municipal à offrir des activités adaptées aux personnes du troisième âge;

CONSIDÉRANT que différents programmes de subvention sont disponibles pour les municipalités amies des aînés (MADA) qui veulent se doter d'infrastructures admissibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

D'autoriser la Ville de Cookshire-Eaton à entreprendre les démarches pour adhérer au programme Municipalité amie des aînés (MADA);

De mandater la conseillère Sylvie Lapointe en tant qu'élue responsable de la démarche MADA et du dossier des aînés.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2017-08-6135

CONSIDÉRANT la démarche entreprise par la Ville de Cookshire-Eaton pour devenir municipalités amies des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT l'exigence de nommer une personne responsable du volet administratif pour la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

De mandater Mélanie St-Pierre, directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, en tant que personne responsable du volet administratif de la démarche MADA;

D'autoriser Mélanie St-Pierre à signer tous les documents requis pour réaliser la démarche MADA conformément aux exigences du Ministère.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2017-08-6136

CONSIDÉRANT la démarche entreprise par la Ville de Cookshire-Eaton pour devenir Municipalités amies des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT que cette démarche implique la création d'un Comité de pilotage afin de mener à bien ladite démarche;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

D'autoriser Mélanie St-Pierre, directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, à entreprendre les démarches pour solliciter des gens pouvant être intéressés à faire partie d'un Comité des aînés pour collaborer à la démarche MADA.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Municipalité de Ristigouche Partie-Sud-Est, soutien financier pour la campagne Solidarité Ristigouche pour une poursuite d'une pétrolière.

Résolution 2017-08-6137

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'accorder une aide financière symbolique de 100 \$ à la municipalité de Ristigouche Partie-Sud-Est dans la poursuite qui l'oppose à une pétrolière.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Nomination de Jonathan Sylvester au poste journalier permanent saisonnier.

Résolution 2017-08-6138

CONSIDÉRANT le départ de Danny Hunting qui occupait le poste de journalier permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent saisonnier a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur et que 4 candidatures ont été déposées;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu de retenir les services de Jonathan Sylvester à titre de journalier permanent saisonnier, rétroactivement au 17 juillet 2017, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Services exp, installation du système de déphosphatation à la station d'épuration du secteur Cookshire, décompte progressif no 4.

Résolution 2017-08-6139

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan

Tremblay, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 5 176,82 \$ (incluant les taxes) à Entreprises Meca-Fuzion, concernant l'installation du système de déphosphatation à la station d'épuration du secteur Cookshire, selon le décompte progressif no 4 préparé par Yves Gagnon, ingénieur, en date du 14 juillet 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) Architech Design, centre communautaire de Johnville, certificat de paiement no 1.

Résolution 2017-08-6140

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 126 666,81 \$ (incluant les taxes) à Les Constructions Binet, concernant la construction d'un centre communautaire à Johnville, selon le certificat de paiement no 1 préparé par Jean Mailhot, architecte, en date du 13 juillet 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 23) Architech Design, centre communautaire de Johnville, honoraires professionnels.

Résolution 2017-08-6141

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 874,38 \$ (incluant les taxes) pour la facture d'Architech Design concernant le nouveau centre communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 24) Groupe SM, centre communautaire de Johnville, honoraires professionnels.

Résolution 2017-08-6142

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le paiement de 5 706,56 \$ (incluant les taxes) pour la facture du Groupe SM concernant le nouveau centre communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 25) Service exp, différents dossiers, honoraires professionnels.

Résolution 2017-08-6143

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le paiement de 21 149,37 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 26) Groupe HBG, arpenteurs-géomètres, certificat de localisation 6, rue Church et 11, chemin Clifton, honoraires professionnels.

Résolution 2017-08-6144

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy,

il est résolu d'autoriser le paiement de 1 362,45 \$ (incluant les taxes) pour la facture du Groupe HBG, arpenteurs-géomètres, concernant le certificat de localisation du 6, rue Church et du 11, chemin Clifton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 27) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, plan topographique rues Bibeau et de la Meunerie, honoraires professionnels.

Résolution 2017-08-6145

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 284,85 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, concernant le plan topographique des rues Bibeau et de la Meunerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 28) Mercier Meunier, arpenteurs-géomètres, divers dossiers, honoraires professionnels.

Résolution 2017-08-6146

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 689,85 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Mercier Meunier, arpenteurs-géomètres, concernant différents dossiers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 29) Eurovia Québec construction inc., travaux de pavage chemin Simard, décompte progressif no 1.

Résolution 2017-08-6147

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 399 315,36 \$ (incluant les taxes) à Eurovia Québec construction inc., concernant des travaux de pavage sur le chemin Simard, selon le décompte progressif no 1 préparé par Mathieu Berthiaume, en date du 19 juillet 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 30) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, remboursement no 4 des frais selon l'entente.

Résolution 2017-08-6148

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser le remboursement no 4 de 3 312 \$, pour les phases III et IV, du développement Le Boisé de Cookshire inc., selon les termes de l'entente intervenue entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 31) Proclamation du mois de la sensibilisation au cancer de la prostate.

Résolution 2017-08-6149

ATTENDU QUE le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent chez les hommes au Canada;

ATTENDU QUE 1 Canadien sur 8 recevra un diagnostic de cette maladie au cours de sa vie;

ATTENDU QU'environ 24 000 hommes recevront un diagnostic de cancer de la prostate au Canada cette année;

ATTENDU QUE le taux de survie au cancer de la prostate peut dépasser 90 % si la maladie est dépistée dès ses premiers stades;

ATTENDU QUE les hommes qui ont des antécédents familiaux de la maladie ou sont de descendance africaine ou caribéenne courent plus de risques d'être atteints d'un cancer de la prostate;

ATTENDU QUE Cancer de la prostate Canada recommande aux hommes de passer un test de l'APS dans la quarantaine pour établir leur valeur de référence;

PAR CONSÉQUENT, je, Noël Landry, maire de la Ville de Cookshire-Eaton, proclame par la présente septembre 2017 Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate à Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

- 1) Caserne de Johnville, construction d'un bâtiment de service pour le véhicule des premiers répondants.

Résolution 2017-08-6150

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis d'ajouter un bâtiment de service pour le véhicule des premiers répondants sur le terrain de la caserne de Johnville afin de libérer de l'espace dans la caserne;

CONSIDÉRANT que les discussions ont aussi porté sur la possibilité d'agrandir la caserne actuelle, mais que cette option n'a pas été retenue à cause des exigences prévues dans ce type de projet de construction;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu majoritairement d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à entreprendre les démarches pour la construction d'un bâtiment de service pour le véhicule des premiers répondants sur le terrain de la caserne de Johnville.

Le conseiller Yvon Roy vote contre.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**I) Propositions des membres du conseil.**

- 1) Proposition du conseiller Yvan Tremblay, élaboration d'une politique d'utilisation des cellulaires utilisés par des employés syndiqués.

Résolution 2017-08-6151

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a été informé que des employés syndiqués disposent de cellulaire au frais de la ville;

CONSIDÉRANT que la convention collective peut être utilisée pour réclamer de la disponibilité si la ville fournit des outils de communication à un employé



syndiqué sans directive écrite pour limiter son utilisation (il s'agit ici de réclamer de la disponibilité par le dépôt d'un grief);

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a déjà demandé au maire d'intervenir pour corriger la situation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

QUE la trésorière devra fournir au conseil une liste de tous les cellulaires disponibles à la ville avec le nom de la personne qui l'utilise et que cette liste devra être déposée pour la prochaine rencontre du conseil;

QU'il est demandé à la trésorière de vérifier si un ou des cellulaires ont été utilisés, dans le passé, à des fins personnelles et de produire un rapport au conseil municipal;

QUE, suite au dépôt de ce rapport, si nécessaire, le conseil prendra les décisions qui s'imposent pour mettre en place une politique sur l'utilisation des cellulaires payés par la ville.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **J) Avis de motion.**

- 1) Règlement 238-2017 modifiant les règlements de zonage no 371-2000, du secteur Eaton, no 416-01 du secteur Cookshire et no 241-88 du secteur Sawyerville.

Résolution 2017-08-6152

Le conseiller Yvon Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier les règlements de zonage no 371-2000 du secteur Eaton, no 416-01 du secteur Cookshire et no 241-88 du secteur Sawyerville afin :

- D'uniformiser les dispositions concernant les abris d'auto temporaire sur l'ensemble du territoire;
- D'uniformiser les dispositions concernant bâtiments complémentaires sur l'ensemble du territoire;
- D'ajouter des dispositions concernant les bâtiments en forme de dôme;
- D'abroger la zone RE-6 au plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage n° 371-2000 et d'abroger la zone RE-6 dans la grille de spécification;
- D'ajouter la zone P- 5 dans la grille de spécification faisant partie intégrante du règlement de zonage n° 371-2000 et d'abroger la zone RE-6;
- De modifier le plan de zonage afin d'abroger la zone RE-6;
- De modifier le plan de zonage afin de créer la zone P-5;
- De modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone RE-4 à même une partie de la zone RE-5;
- De modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone RE-5 à même une partie de la zone RE-6;
- De modifier la grille de spécifications portant le no F006010-G-3 du règlement de zonage no 416-01 pour la zone RE-16 (rue Prévost).

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2) Règlement 236-2017 sur les dérogations mineures.

Résolution 2017-08-6153

Le conseiller Yvon Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption concernant le règlement 236-2017 sur les dérogations mineures.

Ce règlement aura pour objet d'adopter un nouveau règlement de dérogations mineures pour l'ensemble du territoire.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

**K) Étude et adoption de règlements.**

Aucun.

**L) Comptes du mois**

Résolution 2017-08-6154

**Compte salaires**

**179 331,76 \$**

**Compte général**

201700970 (C)	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$
201700971 (C)	MANOIR DE L'EAU VIVE	843,15 \$
201700972 (C)	FINANCIÈRE MANUVIE	11 119,33 \$
201700973 (C)	JOEY LEDOUX	510,00 \$
201700974 (C)	HYDRO QUÉBEC	1 440,62 \$
201700975 (C)	GESTION GILLES GENEST	11,18 \$
201700976 (C)	BELL CANADA	1 089,59 \$
201700977 (C)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	1 794,50 \$
201700978 (C)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	89 702,10 \$
201700979 (C)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	800,00 \$
201700980 (C)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	376,59 \$
201700981 (C)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	2 270,23 \$
201700982 (C)	CREATIONS JADE	945,67 \$
201700983 (C)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	462,78 \$
201700984 (C)	TRANSPORT JEAN-LUC CLÉMENT INC.	14 107,45 \$
201700985 (C)	FEDERATION QUEBECOISE DES	275,21 \$
201700986 (C)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	1 436,54 \$
201700987 (C)	M. RÉSERVOIR	753,12 \$
201700988 (C)	SERVICE D'EXTINCTEURS	153,27 \$
201700989 (C)	EQUIPEMENT WAJAX #30	234,30 \$
201700990 (C)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	2 913,71 \$
201700991 (C)	THIBAUT & ASSOCIÉS	55,68 \$
201700992 (C)	GROUPE ENVIRONEX	137,97 \$
201700993 (C)	PREVIMED INC.	54,94 \$
201700994 (C)	GROUPE DEZIEL INC.	4 873,20 \$
201700995 (C)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	1 161,20 \$
201700996 (C)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	1 821,53 \$
201700997 (C)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 443,50 \$
201700998 (C)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	1 450,65 \$
201700999 (C)	GROUPE CAMERON	736,88 \$
201701000 (C)	LES PRODUITS DE CIMENT SHERBROOKE	2 037,41 \$
201701001 (C)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	50,59 \$
201701002 (C)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	2 655,92 \$
201701003 (C)	TARDIF DIESEL INC.	119,62 \$
201701004 (C)	DIST. J.M. BERGERON INC.	125,28 \$
201701005 (C)	SHER LENN INC.	14,91 \$

201701006 (I)	RESTO 108	956,44 \$
201701007 (C)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	328,90 \$
201701008 (C)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	371,91 \$
201701009 (C)	GENERAL BEARING SERVICE INC.	204,96 \$
201701010 (C)	DESCHÊNES & FILS LTÉE	66,00 \$
201701011 (C)	SERRURIER HARMER	1 508,32 \$
201701012 (C)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	163,79 \$
201701013 (C)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	40,24 \$
201701014 (C)	GARAGE JB LAROCHE INC.	1 892,00 \$
201701015 (C)	FERME BOURDON & FILS INC.	4 046,49 \$
201701016 (C)	GAGNE & ROY INC.	659,95 \$
201701017 (C)	VALLIÈRES MEREDITH	148,81 \$
201701018 (C)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	34,63 \$
201701019 (C)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	1 344,03 \$
201701020 (C)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	354,40 \$
201701021 (C)	PAA PIÈCES D'AUTO	600,53 \$
201701022 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	159,80 \$
201701023 (C)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	832,33 \$
201701024 (C)	LES PÉTROLES SHERBROOKE INC.	7 075,67 \$
201701025 (C)	CÉLINE BLAIS	62,15 \$
201701026 (C)	JEAN TREMBLAY	63,50 \$
201701027 (I)	DANIEL HURDLE	53,15 \$
201701028 (C)	MARIO BOURGOIN	56,75 \$
201701029 (C)	ANN ROTHFELS	76,19 \$
201701030 (C)	CJS ELECTRIQUE INC.	2 022,92 \$
201701031 (C)	GRAVIÈRE ST-FRANÇOIS (1990) INC.	459,15 \$
201701032 (C)	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	841,61 \$
201701033 (C)	LA TRIBUNE LTÉE	141,42 \$
201701034 (C)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	25,62 \$
201701035 (C)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	322,11 \$
201701036 (C)	REAL HUOT INC.	6 318,27 \$
201701037 (C)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	1 189,83 \$
201701038 (C)	WURTH CANADA LIMITÉE	555,58 \$
201701039 (C)	MAGBROOKE FURNITURE IND. INC.	1 979,23 \$
201701040 (C)	DECORATION KING INC.	609,37 \$
201701041 (C)	POMPES DIESEL DE L'ESTRIE	4 219,53 \$
201701042 (C)	9117-8418 QUÉBEC INC.	81,63 \$
201701043 (C)	CHEM ACTION INC.	3 660,92 \$
201701044 (C)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	18 167,80 \$
201701045 (C)	DISTRIBUTIONS MICHEL FILLION	1 471,69 \$
201701046 (C)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	3 115,82 \$
201701047 (I)	ALAIN LUSSIER	52,25 \$
201701048 (C)	MACPEK INC.	5 297,62 \$
201701049 (C)	DISTRIBUTION PRAXAIR	243,20 \$
201701050 (C)	ACIER LENNOX LTÉE	90,72 \$
201701051 (C)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	210,54 \$
201701052 (C)	ELECTRO-5 INC.	84,92 \$
201701053 (C)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	486,62 \$
201701054 (C)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	1 517,67 \$
201701055 (C)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	44,80 \$
201701057 (C)	CANEVABEC INC.	1 448,69 \$
201701058 (C)	L'EXCELLENCE AGRICOLE DE COATICOOK	415,56 \$
201701059 (C)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	1 579,23 \$
201701060 (C)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	372,79 \$
201701061 (C)	TOP LIFT ENTREPRISES	436,39 \$
201701062 (C)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201701063 (C)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	65,00 \$
201701064 (C)	SIGNEL SERVICES INC.	229,49 \$
201701065 (C)	CEDRIC CLEARY	686,00 \$
201701066 (C)	LES COMMUNICATIONS JN-PIERRE PATRY	385,16 \$
201701067 (C)	INNOVATIVE SURFACE SOLUTIONS	7 240,21 \$
201701068 (C)	LOISIRS COOKSHIRE	2 000,00 \$
201701069 (C)	TURBO COMMUNICATIONS	689,85 \$
201701070 (C)	MARTIN TREMBLAY	126,45 \$
201701071 (C)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	191 636,50 \$
201701073 (C)	1863-4725 QUEBEC INC.	2 673,17 \$

201701074 (C)	MATÉRIAUX PREVOST	2 491,80 \$
201701075 (C)	DECORATION KING INC.	530,49 \$
201701085 (C)	SOCIETE DE L'ASS. AUTOMOBILE DU QC	662,97 \$
201701086 (C)	SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ESTRIE	71,24 \$
201701087 (C)	LES SERVICES EXP INC.	36 855,97 \$
201701088 (C)	ÉCORÉNOVATION PATRICK BRODEUR	8 162,97 \$
201701089 (C)	GAGNE & ROY INC.	10 117,80 \$
201701090 (C)	MOISSON COOKSHIRE	250,00 \$
201701091 (I)	UNIVERSITÉ BISHOP'S	391,76 \$
201701092 (C)	EXCAVATION M. TOULOUSE INC.	72 380,33 \$
201701093 (I)	ECCE TERRA, A.-G. SENCRL	1 327,96 \$
201701094 (C)	ROGER ROLFE	63,77 \$
201701095 (C)	CLAUDIA RACINE	82,64 \$
201701096 (C)	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	689,85 \$
201701097 (C)	INFOTECH	264,44 \$
201701098 (C)	BLAIS DANIEL	9,00 \$
201701099 (I)	HUDON GENEST	9,00 \$
201701100 (C)	LOISIRS COOKSHIRE	5 214,00 \$
201701101 (C)	HYDRO QUÉBEC	9 566,90 \$
201701102 (C)	BELL CANADA	883,52 \$
201701103 (C)	TELMATIK	226,04 \$
201701104 (C)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	948,86 \$
201701105 (C)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 017,49 \$
201701106 (C)	LES PÉTROLES SHERBROOKE INC.	5 575,39 \$
201701107 (I)	CARL VALLIERES	24,30 \$
201701108 (C)	SUPERIEUR PROPANE INC.	262,14 \$
201701109 (C)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	75,75 \$
201701110 (C)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	177,18 \$
201701111 (C)	SUBWAY COOKSHIRE	14,35 \$
201701112 (C)	NETREVOLUTION	121,59 \$
201701113 (C)	GAZ MÉTRO	20,90 \$
201701114 (C)	WEL.COM INFORMATIQUE	86,23 \$
201701115 (C)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	160,75 \$
201701116 (I)	FORMATION SAVIE INC.	3 414,76 \$
201701117 (C)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	15 368,15 \$
201701118 (C)	MINISTÈRE DU REVENU	37 212,28 \$
201701119 (C)	LES ENTREPRISES MECA FUZION	34 168,42 \$
201701120 (I)	PÉPINIÈRES AMANDA-JOE	3 420,51 \$
201701121 (I)	CONSTRUCTION A. BOISVERT INC.	150 000,00 \$
201701122 (I)	VALLIÈRES MEREDITH	193,20 \$
201701123 (I)	MÉLANIE ST-PIERRE	1 024,12 \$
201701124 (I)	MAXIME LAMONTAGNE CYR	140,15 \$
201701125 (I)	MARC CHOQUETTE	130,94 \$
201701126 (I)	REVENU QUÉBEC	176,85 \$
201701127 (I)	LES SERVICES EXP INC.	439,20 \$
201701128 (I)	MARCHÉ AUX POUX	30,00 \$
201701129 (I)	MINISTRE DES FINANCES	654,00 \$
201701133 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	12 178,57 \$
201701134 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	30 313,50 \$
201701135 (I)	BÂTIRENTE	9 215,88 \$
201701136 (I)	FONDACTION	4 144,88 \$
201701137 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	624,96 \$
201701138 (I)	Desjardins sécurité financière	2 541,23 \$
201701139 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 516,61 \$
201701140 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	452,39 \$
201701141 (I)	REVENU QUÉBEC	198,88 \$

**Total : 902 121,75 \$**

**Grand total : 1 081 453,51 \$**

*Liste des chèques annulés*

201701056	MATÉRIAUX PREVOST	5 160,39 \$
201701072	MATÉRIAUX PREVOST	5 160,39 \$

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **M) Varia**

#### **N) Période de questions.**

- 1) Mme Chantal Bolduc du Jardin communautaire de Sawyerville informe le conseil que des tentes installées pour le marché public ont été endommagées par le vent dans la nuit de samedi à dimanche dernier. Les dommages sont assez importants ce qui compromet la tenue du marché de la prochaine fin de semaine. Elle demande si la municipalité peut faire quelque chose pour les aider. Le maire lui répond qu'elle peut contacter Loisirs Johnville pour emprunter leurs tentes.
- 2) Mme Irène Dubé de Loisirs Cookshire dépose les états financiers de l'organisme pour la première moitié de l'année. Elle explique aussi la nouvelle direction que prend Loisirs Cookshire depuis l'élection du nouveau conseil d'administration. Elle conclut en mentionnant que les coffres sont vides. Le maire lui répond que le conseil discutera de la situation de Loisir Cookshire à la prochaine réunion de travail.
- 3) M. Daniel Gosselin de Loisirs Cookshire aborde les sujets suivants : la charte de l'organisme qui interdit qu'un membre du conseil d'administration soit un élu; le déficit du spectacle extérieur à Johnville en 2016; la vérification comptable de l'organisme; l'aide financière de la municipalité à Loisirs Cookshire en 2016; et le permis d'alcool. Les élus répondent à ses questions.
- 4) M. Marc Turcotte intervient au sujet du déficit du spectacle extérieur à Johnville en 2016. Il demande si les autres organismes de loisirs sur le territoire sont au courant qu'ils partagent une partie du déficit. Le maire lui répond que les organismes qui ont participé à l'organisation du spectacle devraient se rencontrer pour éclaircir la situation.
- 5) M. Luc Veilleux s'adresse au conseil pour savoir qu'elle option est retenue pour la caserne de Johnville. Le maire le réfère au point H-1 de l'ordre du jour.
- 6) M. Bruno Côté demande que la municipalité contacte le MTQ pour ajouter des panneaux de signalisation de la zone de 50 km/h dans la sortie est de la route 108 de Cookshire. Le maire lui répond que le MTQ sera contacté à ce sujet.

#### **O) Levée de la séance.**

Résolution 2017-08-6155

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance soit levée. Il est 8h45.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier